

Monsieur Gaëtan MARTELL

41 Rue des Bérruquettes

30220 AIGUES-MORTES

À l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur

Objet : Contribution à l'enquête publique – Projet immobilier « Esparon » à Aigues-Mortes

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Dans le cadre de l'enquête publique relative au projet de création d'un ensemble immobilier intitulé « **Esparon** », situé **chemin d'Esparron à Aigues-Mortes**, je souhaite formuler les observations suivantes :

1. Un projet en rupture avec le tissu urbain existant

Ce programme de 88 logements s'insère dans un quartier à dominante pavillonnaire et rurale. Sa densité et son gabarit **ne sont pas adaptés à l'environnement**, constitué principalement de villas. Il rompt l'harmonie paysagère et constitue une discontinuité architecturale brutale.

2. Risque hydraulique et déversoir non étudié

Le site est situé dans une zone vulnérable au **ruissellement et aux inondations**. L'imperméabilisation des sols sur plus d'un hectare accentuera le risque pour les habitations voisines qui n'ont pas la même hauteur imposée par la servitude du PPRI.

De plus, **le déversoir situé chemin haut de Peccais**, qui constitue un exutoire essentiel en cas de fortes pluies, **ne semble pas avoir fait l'objet d'une étude spécifique**. Ainsi que les réseaux hydrauliques du chemin d'Esparron qui semble sous dimensionné et des installations complémentaires aussi importante pourrait provoquer des saturations du réseau. Cela représente une **carence sérieuse du dossier**, qui devrait justifier un sursis ou un refus du permis de construire.

3. Impact sur la biodiversité

Le secteur accueille une faune locale fragile. La disparition de zones naturelles, non compensée à ce stade, participe à l'artificialisation des sols et met en danger l'équilibre écologique local. Le chemin d'Esparron est situé à proximité d'espaces naturels et agricoles encore préservés, accueillant une faune locale variée, notamment des espèces protégées ou sensibles (hérissons, oiseaux nicheurs, chauves-souris, etc.).

La destruction de ces habitats naturels, sans mesure compensatoire claire, contribuerait à l'érosion de la biodiversité locale. Or, il est essentiel de préserver ces corridors écologiques en zone périurbaine.

4. Sécurité routière compromise

Le chemin d'Esparron est une voie étroite, sans trottoirs continus, qui ne permet pas une circulation fluide et sécurisée, notamment pour les piétons et les cyclistes. L'arrivée potentielle de plus de 150 véhicules (voire davantage selon la composition des foyers) va créer une situation de danger permanent, notamment pour les enfants et les personnes âgés.

5. Stationnement insuffisant et circulation déjà saturée

Le nombre de places de stationnement prévu dans le projet est **nettement insuffisant**. Cela entraînera un débordement sur la voie publique, dans des rues déjà sous tension.

Par ailleurs, pour accéder aux **commerces les plus proches**, les riverains doivent déjà faire face à un **manque chronique de stationnement**, en particulier **le week-end, pendant les vacances et durant la période estivale, où la circulation dans toute la ville est très fortement saturée**.

Ajouter plusieurs dizaines de logements dans ces conditions ne ferait qu'aggraver une situation déjà difficile pour les résidents et les visiteurs.

6. Inadéquation avec les capacités d'accueil de la commune

Aucun élément concret ne garantit que les infrastructures et services publics pourront absorber l'arrivée de nombreuses familles supplémentaires :

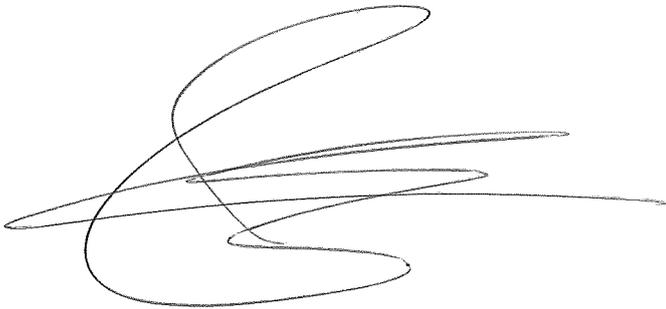
- Crèches et écoles **déjà proches de la saturation ou saturé.**
 - **Pas de transports en commun** pour desservir le site
 - **Manque d'équipements publics** et d'espaces verts
 - **Aucun projet de voirie** ou de connexion douce prévu
-

Conclusion

Le projet immobilier **Esparon**, dans sa forme actuelle, **n'est pas compatible avec les capacités du territoire**, ni avec son environnement naturel, urbain et social. Il présente des lacunes majeures tant sur les plans hydrauliques qu'urbanistiques, et ne prend pas suffisamment en compte les enjeux de sécurité, d'environnement et de qualité de vie des habitants.

Je demande donc que ce projet soit **soit refusé**, soit **entièrement revu** pour répondre aux contraintes locales et aux exigences d'un développement harmonieux et soutenable de la commune.

Veillez agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, l'expression de ma considération distinguée.

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and horizontal strokes.

